

Technicien(ne) aux activités étudiantes et à la résidence Direction de la vie étudiante et communautaire - collégial

N° de concours : SP2020-10

Fondé à Montréal en 1928 par les Pères jésuites, acquis et dirigé par une corporation laïque depuis 1986, le Collège Jean-de-Brébeuf est un établissement d'enseignement privé agréé. Le Collège compte quelque 400 employés et accueille environ 1200 étudiants au cours secondaire et près de 1650 étudiants au cours collégial. Brébeuf poursuit sa mission d'excellence en formant les leaders de demain dans un environnement extraordinaire au pied du mont Royal, au cœur du quartier universitaire de Montréal.

Sommaire du poste

Le technicien encadre l'animation des activités des résidents et s'assure du respect des politiques et des règlements de la résidence. Il fait le suivi des activités socioculturelles au quotidien et accompagne les comités organisateurs.

La personne en poste effectuera les tâches suivantes :

- Anime et encadre les comités organisateurs d'activités au niveau de la résidence et de l'ensemble du collégial;
- Suit les différentes activités socioculturelles au quotidien et rend compte de leur évolution;
- Assure un encadrement lors des activités selon les politiques en vigueur et participe à l'organisation de certaines activités, entre autres : Cégeps en spectacle, l'Intercollégial de danse, Globalista, etc.
- Alimente les pages Facebook, les écrans d'information et autres canaux de communication;
- S'assure du respect des règles de vie, intervient et fait les suivis nécessaires pour les absences, retards, probations et autres infractions mineures à la résidence;
- Soutient les surveillants d'étage par des rencontres hebdomadaires individuelles, fait le suivi et donne suite à leurs rapports;
- Collecte et collige les informations de la liste des logements hors-campus;
- Coordonne les inventaires et les états des lieux et fait les suivis appropriés;
- Participe aux différentes étapes de l'admission et de l'inscription à la résidence;
- Collabore à la gestion de l'occupation de la résidence, des permissions et de la facturation;
- Coordonne et encadre les visites de la résidence lors des activités de promotion du collège (ex. : Portes ouvertes, tests de classement);
- Coordonne l'ensemble des activités de location d'été: dirige et supervise l'équipe / administre la page Booking.com / effectue le suivi auprès des clients, prépare les contrats et contrôle les dépôts / planifie le calendrier des locations et les horaires de travail et d'entretien des chambres / effectue des suivis auprès du service de buanderie / ...;
- Collabore à la réalisation et au développement des activités relevant du Service de la Vie étudiante, telles que : les activités d'accueil en début de session, les semaines thématiques (Défi-Radioactif, Distinction Brébeuf), les activités des Portes ouvertes, les visites d'écoles et Étudiant d'un jour, etc.
- Participe à l'occasion à des activités de représentation;
- Accomplit certaines tâches administratives rattachées aux services auxiliaires;
- Au besoin, accomplit toute autre tâche connexe.

Qualifications requises

- Détenir un diplôme d'études collégiales en technique de loisir ou l'équivalent;
- Expérience pertinente en animation d'activités.
- Connaissance de la clientèle et du milieu collégial.
- Personne autonome possédant un bon esprit d'initiative et un bon jugement
- Bonne maîtrise du français et connaissance fonctionnelle de l'anglais.
- Expérience en tourisme ou au service à la clientèle est un atout.

Un employeur de choix

La rémunération et les autres conditions de travail sont établies selon la « Politique régissant les conditions d'emploi du personnel de soutien administratif, technique et manuel ».

- Statut : Temps complet, temporaire (contrat d'un an)
- Horaire : L'horaire régulier (35 h/sem.) pendant l'année scolaire est de 12 h à 20 h, du lundi au jeudi et le vendredi de 9 h à 17 h. En dehors du calendrier scolaire, l'horaire est généralement de 8 h à 16 h.

- Salaire : Entre 22,23 \$ et 29,05 \$ - sur l'échelle technicien(ne) en loisirs
- Entrée en fonction : Au plus tard le 24 août 2020
- Supérieur immédiat : Conseiller.ère à la vie étudiante - activité socioculturelles et résidences

De plus, le Collège offre une gamme complète d'avantages sociaux, notamment :

- la possibilité de formations gratuites;
- l'accès gratuit à une salle d'entraînement;
- plusieurs activités sociales;
- un nombre avantageux de jours de vacances;
- un plan complet d'assurances collectives (vie, santé, dentaire, invalidité);
- le même régime de retraite que celui offert dans les commissions scolaires et les cégeps (RREGOP);
- et plus encore -> [Un employeur de choix](#).

Candidatures

Les candidats déjà inscrits dans notre banque de candidatures électroniques peuvent postuler en cliquant sur l'affichage du poste et en suivant les instructions. Les nouveaux candidats externes doivent s'inscrire en suivant ce lien : [Banque de candidatures - Inscription](#)

La date limite pour déposer votre candidature est le 10 juillet 2020 à 16 h. Les entrevues se dérouleront dans la semaine du 10 août 2020.

Note : Dans le présent affichage, le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Nous vous remercions de votre intérêt pour le Collège Brébeuf.

Le Collège Jean-de-Brébeuf souscrit aux principes d'accès à l'égalité à l'emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées. Nous encourageons les membres appartenant à ces groupes à poser leur candidature.